



L'Université des Antilles (UA) a été transformée par la loi n°2015-737 du 25 juin 2015, à l'issue de la création de l'Université de Guyane. Elle constitue une particularité du livre VII de la troisième partie du code de l'Éducation par la création de deux pôles universitaires régionaux autonomes : la Guadeloupe et la Martinique.

L'UA est un Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP) pluridisciplinaire avec secteur santé. Son siège se trouve sur le campus de Fouillole, à Pointe à Pitre, en Guadeloupe.



L'université implantée sur deux territoires comprend :

- Le **pôle universitaire régional de Guadeloupe** : 4 UFR, 1 INSPE, 1 IUT, 1 Service de formation continue et apprentissage et 1 Service culturel ;
- Le **pôle universitaire régional de Martinique** : 3 UFR, 1 INSPE, 1 IUT, 1 Service de formation continue ;
- Des **structures transversales** : 1 UFR de Santé, 7 Services communs, 1 IPAG.
- 25 structures de recherche (Équipes d'accueil, UMR, structures fédératives, ...).

Elle accueille plus de 14.000 étudiants, emploie près de 990 personnels et dispose d'un bâti universitaire d'environ 91.185 m² et d'un budget annuel global de 100 millions d'euros.

Intitulé de l'emploi-type
(voir REFERENS)

Chargé-e de la gestion
financière et comptable

Lieu de travail

Administration Générale

Catégorie FPE

A

Conditions de recrutement	CONCOURS <input type="checkbox"/> EXTERNE <input checked="" type="checkbox"/> INTERNE
Rémunération	Statutaire
Référence de l'emploi (REFERENS)	BAP J - J2E52 - Chargé(e) de la gestion financière et comptable
Vacance de l'emploi	<input type="checkbox"/> Vacant <input type="checkbox"/> Susceptible d'être vacant

Quotité de travail

100 %

Prise de fonction

DESCRIPTION DU POSTE

Positionnement :

Rattaché(e) l'agent comptable, le(a) responsable du Pôle Paie anime et encadre le service. Il (Elle) travaille en collaboration avec la Direction des Ressources Humaines et les responsables de pôle au sein de l'agence comptable. Il(Elle) a un rôle de contrôle et de sécurisation de la régularité des opérations de paie des personnes recrutées à l'Université des Antilles.

Missions principales :

Placé(e) sous la responsabilité de l'agent-comptable, le(a). Responsable du Pôle paie a pour mission de réaliser les activités de contrôle à priori et à posteriori des éléments de paie pour le personnel titulaire et non titulaire de l'Université des Antilles : **1 000 ETPT** au 31/12/2022.

- Organiser le contrôle du processus de paie, assurer la fiabilisation des données de paie : tableaux de bord de contrôle.
- Mettre en œuvre et assurer le plan de contrôle défini avec l'agent contrôle, exploiter les résultats, les formaliser pour suite à donner.
- Contrôler la régularité et la conformité des pièces justificatives des mouvements mensuels de paie saisis au regard de la nomenclature prévue par l'arrêté du 05 mai 2021.
- Contrôler la régularité des mouvements saisis dans l'applicatif WINPAIE
- Dresser un tableau de bord des anomalies constatées,
- Assurer la liaison avec les services de la DRFIP.
- Savoir exploiter les outils de contrôle mis à disposition par la DGFIP dans le cadre du retour PAIE
- Assurer la veille juridique en matière de traitement, d'indemnitaire, de cotisations

Compétences techniques :

- Connaissance et maîtrise des applicatifs WINPAIE et GALPE
- Connaissance de la codification de la paie.
- Connaissance des outils bureautiques de base : Excel, Word, PDF.

Contraintes particulières de travail :

- Assurer une permanence constante lors de la validation de la paie en collaboration avec la DRFIP même en période de fermeture de l'Etablissement et des congés annuels.
- Contraintes de calendrier de paie : présence et disponibilité impérative lors des périodes de contrôle.
- Tenir les délais et dates butoirs en fonction des enjeux.

PROFIL RECHERCHÉ

Niveau diplôme : Bac + 2

Savoirs sur l'environnement professionnel :

- Connaissance approfondie des statuts, règlements et procédures de gestion de la fonction publique (agents titulaires et contractuels).
- Connaissance approfondie des règles et méthodes de gestion des rémunérations (traitement principal et autres éléments de paie).
- Connaissance des règles de contrôle, calcul et exécution de la paie.
- Connaissance de l'organisation et du fonctionnement de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- Maîtrise des principes de la codification de paie Etat.
- Maîtrise du logiciel métier : WINPAIE et les logiciels de bureautique courants.

Savoir être :

- Disponibilité totale au regard des contraintes calendaires de l'activité.
- Rigueur/Fiabilité
- Sens de l'organisation
- Sens de l'éthique et de la confidentialité

CANDIDATURE et MODALITES D'INSCRIPTION

Renseignements sur le poste :

(Coordonnées de la personne à contacter) : **Madame Catherine CYRILLE**

Inscription sur Internet : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/itrf> - Rubrique : «**s'inscrire aux recrutements ITRF** » du **Jeudi 30 mars 2023, 12h00 (heure de Paris)**, au **Jeudi 27 avril 2023, 12h00 (heure de Paris)** **cachet de la poste faisant foi**

ou

WebITRF